



Pré-programme

ARPÈGE-CUP 2015

Cette année, nous descendons bien au sud de la Bretagne pour jeter l'ancre à l'île de Ré où nous serons accueillis à Saint-Martin-de-Ré par le Cercle Nautique Martinais et par son Président Guy Mallet.

Voici les premières informations concernant ce rassemblement que nous espérons plus étoffé avec la participation de nos amis arpégistes de Rochefort et de La Rochelle.

En couverture l'affiche de la 26e édition et ci-dessous le bulletin d'inscription à nous retourner dès que possible.

Vendredi 11 septembre (ouverture écluses de 14h à 19h30).

Accueil des participants, régularisation des cotisations à l'APA (38 € pour l'année 2015) pour ceux qui ne seraient pas à jour et inscription aux régates pour les amateurs.

Samedi 12 septembre (ouverture écluses de 05h15 à 07h45 et de 14h15 à 19h45).

Petit déjeuner au club-house et régates sur deux parcours côtiers prévus par Florent Renard de la Cible Voile et Bertrand Chéret qui sera le Président du comité de course.

Le soir repas des équipages.

Dimanche 13 septembre (ouverture écluses de 05h30 à 08h00 et de 14h45 à 20h15).

Petit déjeuner au club-house

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 26^e RASSEMBLEMENT DES ARPÈGE

LES 11,12 et 13 SEPTEMBRE 2015 A SAINT-MARTIN DE RE.

■ Nom et prénom :

■ Adresse :

■ Ville et code postal :

■ Adresse mail :

■ Téléphone mobile :

Je confirme mon inscription en tant que propriétaire de l'Arpège :

■ Nom du bateau :

■ Mouillage habituel :

■ Année de construction : N° de série :

■ Numéro de voile :

■ Longueur coque [] 9,00m (tableau droit) [] 9,25m (tableau inversé)

■ Tirant d'eau [] 1,35m (ancien PTE) [] 1,35m (Mk. I)

[] 1,50m (ancien GTE) [] 1.65m (Mk. II)

■ Génois [] sur enrouleur [] endraillé

■ Hélice moteur [] fixe [] pliante

Conditions financières :

■ Inscription par Arpège : 30 € à joindre à votre inscription.

■ Restauration : 20 € par adulte comprenant 2 petits déjeuners et le repas des équipages le samedi 12 à régler sur place. Place de port : 17,30 par 24 heures.

■ Fait à, le Signature

OBSERVATIONS.

Pour les régatiers, prévoir licence FFV et certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile en compétition obligatoires pour chaque membre d'équipage participant (Il est possible de prendre les licences sur place) vous permettant de remplir correctement le bulletin d'inscription aux régates au près de l'organisateur dès votre arrivée .

Merci de nous indiquer si possible votre jour d'arrivée à Saint-Martin, ainsi que le nombre probable de personnes pour le diner des équipages